

Conseil d'administration de l'UQAM — Rencontre extraordinaire du 3 avril 2020

Rapport des déléguées étudiantes

À la communauté étudiante de l'UQAM,

Voici un retour sur les rencontres extraordinaires de la Commission des études (CÉ) et du Conseil d'administration (CA) qui ont eu lieu ce vendredi 3 avril.

Modalités de poursuite de la session

Bonnes nouvelles du côté institutionnel, les éléments suivants ont été adoptés à l'unanimité :

- La période pour faire le choix de la notation Succès/Échec pour les cours de la session d'hiver a été prolongée jusqu'au 15 septembre 2020. Si vous souhaitez faire ce changement, vous êtes invité·e·s à écrire à votre direction de département.
- Afin de nous laisser respirer un peu, la session d'été a été reportée d'une semaine, telle qu'indiqué sur le [nouveau calendrier](#). De plus, sous réserve de vérification par les services juridiques, les commissaires ont proposé que d'autres dates de la session d'été soient repoussées. Nous vous en informerons des résultats dès que nous aurons la réponse la semaine prochaine.
- À la demande des commissaires, une autre rencontre de la Commission des études devait avoir lieu la semaine prochaine au sujet des mesures de poursuite de la session. Si vous ne l'avez déjà fait, nous vous invitons à commenter ce message avec les enjeux qui devraient être traités.

Nous souhaitons également vous rapporter quelques précisions et rectifications qui ont été amenées en séance par rapport à la mention « Incomplet ». Il a été adopté par la CÉ et le CA en mars que cette mesure soit exceptionnellement offerte pour la session d'hiver à toutes personnes étudiantes se trouvant dans « l'incapacité de suivre les enseignements en ligne faute de matériel informatique adéquat ou pour d'autres raisons liées au contexte de pandémie » qui en fait la demande, sans avoir à motiver la raison de sa demande. Nous avons toutefois appris cette semaine que l'information avait été mal comprise par certain·e·s enseignant·e·s, qui refusaient la mention « Incomplet » à des étudiant·e·s.

Si vous éprouvez quelconques problèmes pour une demande de mention « Incomplet » ou pour des enjeux académiques en lien avec la poursuite de la session, nous vous invitons à consulter la personne vice-doyenne aux études de votre faculté. Si besoin, vous pouvez aussi contacter Muriel Binette, l'ombudswoman de l'UQAM (ombudsman@uqam.ca).

Délégation étudiante au CA

Enfin, comme nous vous en avons déjà fait part, Maxine avait déposé sa démission au CA au mois de décembre puisqu'elle terminera son mémoire sous peu. Toutefois, dans le contexte de la crise en cours et devant la demande unanime de la table interfacultaire des associations étudiantes d'attendre à l'automne pour relancer la campagne de nomination d'un·e nouvel·le délégué·e étudiant·e au CA et que Maxine réintègre son poste d'ici là, Maxine accepte de prolonger son mandat tant qu'elle conservera le statut d'étudiante. Toutefois, la démission ayant prédatée mais étant désormais effective, le secrétariat des instances a proposé un rôle d'observatrice pour cette rencontre du 3 avril. Nous avons bon espoir que la prolongation de son mandat de déléguée soit adopté.

Merci pour tous vos messages et témoignages, qui non seulement nous permettent de mieux vous représenter, mais également de faire entendre vos réalités dans ces instances. Surtout, prenez soin de vos proches et de vous, on continue à vous tenir au courant de l'évolution de la situation.

Pour toute question, commentaire ou revendication, n'hésitez pas à nous écrire !

Solidairement,
Maxine et Stéphanie